

# CONSEIL D'ECOLE

18/06/2019

**Directeur et enseignants :** Florian COSSA, directeur du primaire ; Sabine BATHORE, MS-PS A ; Sandy MAUDINET, MS-PS B ; Dominique RACLE, GS A ; Julie BOUYER, GS B ; Nadia OULD HAMMOU, CPV ; Valérie VITAL, CPJ ; Muriel DAUBERT, CE1A ; Christelle GIELER, CE1B ; Marion BELLANGER, CE2A ; Samuel GIANNANGELI, CE2B (absent excusé) ; Francis MAZUET, CM1A ; Sonia KUSMIERCZYK, CM1B ; Guillaume JACQUES, CM2A ; Stéphane GAILHBAUD, CM2B ; Alena DUBROVINA, Ukrainien (absente excusée) ; Anna BEY-MALYKH, Ukrainien ; Natalia KARPENKO, Ukrainien ; Valérie VOLOCHOK, Ukrainien ; Kristina DUTTON, Anglais ; Patricia LANGFORD, Anglais ; Katerina PRUNCHAK, FLSCO 3-4 ; Olessya SERGIYENKO, FLSCO 1-2. **Représentants des parents d'élèves :** Edward MAYOR (Liubov TSAPENKOVA), MS-PS A (absent) ; Afanasii PILKEVICH, MS-PS B (absent) ; Agathe GUIEU, GS A (absente excusée) ; Gaël KERVIZIC (Olga FROLOVA), GS B ; Caroline BIGORGNE, CPJ (absente excusée) ; Céline ESPOSITO, CPV ; Isabelle SZENTKERESZTY DE ZAGON, CE1A ; Stéphanie PRATI, CE1B (absente) ; Inna KILOVATA, CE2A ; Katerina BLONDE SHERUBALKA, CE2B (absente) ; Maud JOSEPH, CM1A ; Katerina POLYAKOVA (Oksana HAERTLE), CM1B (absente). **Membres siégeant à titre consultatif :** Désy ODDON, Proviseur ; Liudmyla CHUDOVA, Directrice administrative et financière.

## POINTS A L'ORDRE DU JOUR

- ✓ Structure 2019-2020
- ✓ Séjour scolaire FLSCO 2019-2020
- ✓ Amendements au règlement intérieur

Ouverture de la séance à 16h.

26 membres sont présents sur 35 convoqués.

## STRUCTURE 2019-2020

CYCLES ET NIVEAUX	CAPACITÉS	ENSEIGNANTS
CYCLE 1 – MS et PS	32 et 16	Mmes BATHORE, HAMET
CYCLE 1 – GS	48	Mmes RACLE, GOURDON
CYCLE 2 – CP	48	Mmes VITAL, OULD HAMMOU, BOUYER
CYCLE 2 – CE1	48	Mme GIELER, M. MAZUET
CYCLE 2 – CE2	48	Mme BELLANGER, M. GIANNANGELI
CYCLE 3 – CM2 et CM1	48 et 48	Mme LE COMTE, MM. JACQUES, GAILHBAUD, MOUREAUX
FLSCO		Mmes KUSMIERCZYK, SERGIYENKO
ANGLAIS		Mmes LANGFORD, DUTTON
UKRAINIEN		Mmes BEY-MALYKH, DUBROVINA, KARPENKO, VOLOCHOK

Au cycle 3, quatre divisions CM2-CM1 seront constituées sur demande des enseignants concernés, formés et expérimentés. Les présents expliquent leur choix ; cette organisation, reposant sur leur disposition à s'investir encore davantage, préparera mieux les élèves au collège. Suivent des éléments d'information externes.

### **Question à l'AEFE (2017)**

<https://www.fapee.com/Classes-a-double-niveau-et-nombre-maximum-d-eleves-par-classe?lang=fr>

La loi de la Refondation de l'École, le découpage du parcours de l'élève en cycle, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les nouveaux programmes, nous incitent à organiser des classes à multi-niveaux (...). Une classe est d'emblée hétérogène dans le sens où les élèves ont des profils d'apprentissage divers.

La répartition en multi-niveaux permet :

- ▶ une meilleure interaction entre les élèves pour stimuler le langage et pour structurer la pensée,
- ▶ les élèves apprennent à respecter les possibilités et les limites de chacun, l'entraide et l'autonomie étant ainsi favorisées,
- ▶ chacun peut avancer à son rythme grâce à une pédagogie différenciée permettant l'adaptation des modalités d'apprentissages et des supports.

### **Question au Sénat, réponse du Ministre de l'Éducation Nationale (2013)**

<https://www.senat.fr/questions/base/2013/qSEQ131008411.html>

"Les recherches conduites sur la constitution des classes multi-niveaux (Leroy-Audouin et Suchaut en 2005) montrent que les progressions scolaires des élèves y sont au moins égales et parfois supérieures à celles d'élèves fréquentant un cours simple. En effet, les classes multi-niveaux peuvent représenter, pour les enseignants comme pour les élèves, l'occasion d'entrer dans une dynamique particulière. Les classes multi-niveaux, de par leur constitution, rassemblent des élèves d'âge et de niveau hétérogènes, mais cette hétérogénéité existe de fait dans toute classe, la progression dans les apprentissages étant propre à chaque élève."

### **Recherche-action avec l'Université de Nanterre, pédagogie active et classes de cycles multi-niveaux (2009)**

[http://www.jacques-pain.fr/jacques-pain/Les\\_Bourseaux.html](http://www.jacques-pain.fr/jacques-pain/Les_Bourseaux.html)

Une recherche avec l'Université de Nanterre a porté sur des enfants ayant fait toute leur scolarité primaire aux Bourseaux, en pédagogie active et classes de cycles multi-niveaux, et scolarisés ensuite dans le collège du quartier. L'étude a comparé deux écoles : les Bourseaux et une autre école du secteur ayant les mêmes caractéristiques socio-culturelles et le même nombre d'élèves. « On observe que dans l'ensemble de la scolarité, ce sont les anciens des Bourseaux qui s'en sortent le mieux. Sur les classes de 6e ils obtiennent les meilleurs résultats. Il en est de même en 5e et 3e. Les élèves anciennement scolarisés aux Bourseaux arrivent au collège avec les meilleures bases et ils en sortent avec les meilleurs résultats. [...] Ils font preuve d'une plus grande stabilité [dans les résultats] par rapport à leurs camarades. [...] Les élèves des Bourseaux ayant pour habitude d'appréhender les disciplines selon une approche particulière, seraient ainsi moins sensibles aux « effets maîtres » et aux « effets classes ». [...] Les élèves de l'école des Bourseaux se sentent plus efficaces dans leurs relations avec les adultes que ceux provenant d'autres écoles. [...] Ils savent mieux faire face à la violence entre pairs. [...] Ils ont une meilleure estime de soi scolaire. » Le rapport de synthèse se termine en parlant de quatre efficacités de l'école : à court terme (les résultats en 6<sup>e</sup>) ; à long terme (les résultats se maintiennent jusqu'en 3<sup>e</sup>) ; relationnelle ; psychologique.

## **SEJOUR SCOLAIRE FLSCO 2019-2020**

Ajourné.

## AMENDEMENTS AU REGLEMENT INTERIEUR

Concernant l'évaluation à l'entrée des non-francophones ou nouvellement francophones à l'élémentaire :

“Pour les élèves non francophones, l'école apprécie les niveaux en français, en mathématiques et en langue maternelle ainsi que le projet familial avant de valider l'inscription. Un dispositif d'unités FLSCO à mi-temps accompagne l'inclusion progressive de certains de ces élèves.”

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Concernant les horaires au CP, l'horaire d'entrée identique pour le niveau de CP, localisé sur le site 21, et pour le reste de l'élémentaire, localisé sur le site 52, pose difficulté à certains parents d'élèves. Un décalage de l'horaire d'entrée au CP est proposé. Il est expliqué qu'un décalage de cet horaire poserait des problèmes organisationnels et rappelé que, sur les deux sites, l'accueil des élèves est assuré dès 8h20 pour une fenêtre de dépose de 10 minutes. Un accueil ludique dès 8h est en projet sur le site 52, dans l'attente du personnel nécessaire.

L'amendement est rejeté à l'unanimité des présents.

La séance est levée à 17h10, après remerciements aux partants : Muriel DAUBERT, Valérie VITAL et Sandy MAUDINET.

F. COSSA, directeur du primaire

C. ESPOSITO, représentante de parents d'élève

S. BATHORE, enseignante